



Communiqué de presse

Le 1^{er} février 2022

LA FILIÈRE BLÉ DUR S'ENGAGE DANS UN AMBITIEUX PLAN STRATÉGIQUE

Réunis à l'occasion de leur journée annuelle le 1^{er} février, les acteurs de la filière ont présenté un plan de développement ambitieux. Il prévoit quatre leviers majeurs issus d'un diagnostic partagé par chaque maillon de la filière blé dur (producteurs, collecteurs, transformateurs et exportateurs).

UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Conformément aux engagements pris à la fin de l'été 2021, ce plan stratégique s'inscrit dans l'esprit d'Egalim 2. Il repose, pour la première fois, sur un diagnostic partagé des forces et des points de difficultés rencontrés par la filière. Celui-ci a été confié au cabinet CERESCO dans le cadre d'une étude cofinancée par Intercéréales, l'AGPB, FranceAgriMer et le SIFPAF-CFSI.

Du côté des forces,

- La filière française est déjà bien structurée et organisée.
- Le blé dur est implanté dans plusieurs bassins de production français et est bien maîtrisé par les producteurs.
- Les collecteurs développent déjà des contrats avec les fabricants de semoules et de pâtes français comme internationaux.
- Le marché du blé dur français est au cœur d'un important bassin de consommation (Union européenne et Maghreb).
- Les industriels français s'approvisionnent à 100 % en matière première française.

Cependant, des points de difficultés subsistent :

- Le blé dur est une culture risquée et technique (gel, irrigation, parasitisme fort...) qui nécessite des outils de sécurisation pour les producteurs.
- Les capacités de stockage existantes des organismes stockeurs ne sont pas toujours adaptées à une bonne segmentation de l'offre.
- Il n'existe pas suffisamment de contrats entre les agriculteurs et les collecteurs, ce qui entraîne un risque important pour ces derniers.
- Le marché du blé dur reste très dépendant du comportement du marché canadien, qui est le 1^{er} producteur mondial.



CONTACTS PRESSE

Béangère Mori : 06 15 92 53 35 - berangere.m@tmarkoagency.com

Lise Morin-Forestier : 07 78 05 07 55 - lise.f@tmarkoagency.com



Fort de ce constat, et à l'appui des résultats présentés lors de la 24^{ème} journée dédiée au blé dur, organisée avec ARVALIS – Institut du végétal, le 1^{er} février 2022 à La Rochelle, les acteurs de la filière blé dur ont proposé **4 axes pour assurer la pérennité de la filière** :

- **Valorisation** : à l'heure où le local occupe une place prépondérante dans les choix des consommateurs, la filière présente une démarche : « blé dur premium » valorisant la qualité du produit et la logistique française.
- **Contractualisation** : la filière s'engage à contractualiser 50 % des volumes destinés au marché français dans un délai de trois ans.
- **Innovation et recherche variétale** : la filière propose un partenariat renforcé avec les sélectionneurs et l'État, afin de construire un ambitieux plan variétal répondant aux attentes des producteurs, clients, consommateurs et citoyens.
- **Investissement** : Proposition d'un plan d'investissement massif de tous les acteurs (producteurs, collecteurs, transformateurs, sélectionneurs, exportateurs, transporteurs) afin d'atteindre les objectifs « blé dur premium ».

LA FILIÈRE BLÉ DUR EN QUELQUES CHIFFRES (EN 2020)

- Plus de 22 000 producteurs de blé dur en France
- Production de 1,3 million de tonnes de blé dur sur 252 000 hectares en 2020
- 1/3 de la production de grains est utilisée par la semoulerie française, dont 14 % est exporté sous forme de semoule
- 2/3 de la production de grains est exportée (vers l'UE et les pays du Maghreb)
- Écosystème industriel important en France : 5 usines de semouleries, 7 usines de pâtes et 4 sites de production de couscous
- Production de plus de 258 000 tonnes de pâtes sèches, dont 18 % exportées
- Production de près de 90 000 tonnes de couscous, dont 26 % exportées

Plus d'informations [ici](#)

A PROPOS D'INTERCÉRALES

Association privée à but non lucratif, Intercéréales est l'interprofession représentative des céréales. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire français et la qualité des productions à l'international.

CONTACTS PRESSE

Béangère Mori : 06 15 92 53 35 - berangere.m@tmarkoagency.com

Lise Morin-Forestier : 07 78 05 07 55 - lise.f@tmarkoagency.com



A PROPOS DE L'AGPB

Créée en 1924, l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, syndicat professionnel agricole, représente les intérêts des producteurs de céréales. L'AGPB est dirigée par des agriculteurs élus représentant les départements, issus du monde syndical et économique. Elle est une association adhérente de la FNSEA.

A PROPOS DU SIFPAF-CFSI

Le Syndicat des Industriels Fabricants de Pâtes Alimentaires de France (SIFPAF) est une organisation professionnelle qui regroupe les industries de la transformation de la semoule de blé dur en pâtes alimentaires sèches et couscous non préparé.

Le Comité Français de la Semoulerie Industrielle (CFSI) est une organisation professionnelle qui regroupe l'ensemble des industries de la transformation du blé dur.

A PROPOS D'ARVALIS – INSTITUT DU VEGETAL

ARVALIS - Institut du végétal est un organisme de recherche appliquée agricole, financé et géré par les producteurs, qui a pour vocation d'être, par sa capacité d'expertise scientifique, un référent technique pour les agriculteurs, les filières et les pouvoirs publics français et européens.

CONTACTS PRESSE

Bérangère Mori : 06 15 92 53 35 - berangere.m@tmarkoagency.com

Lise Morin-Forestier : 07 78 05 07 55 - lise.f@tmarkoagency.com
